

LA FONCIÈRE

LE FONDS IMMOBILIER DE RÉFÉRENCE

FONDS SUISSE DE PLACEMENTS IMMOBILIERS

DISTRIBUTION

PAIEMENT : DÈS LE 28 DÉCEMBRE 2015

CONTRE REMISE DES COUPONS N° 53 ET N° 54 DES PARTS

N° DE VALEUR 278226

	Coupon N° 53		Coupon N° 54		Total
Distribution brute	CHF	19.20	CHF	1.50	CHF 20.70
./ impôt anticipé 35%	CHF	6.72	CHF	0.00	CHF 6.72
Montant net versé	CHF	12.48	CHF	1.50	CHF 13.98

Le coupon N° 53 correspond aux revenus ordinaires provenant des sociétés immobilières détenues par le Fonds. Le coupon est imposable et l'impôt anticipé récupérable. Les porteurs de parts domiciliés en Suisse peuvent demander l'imputation ou le remboursement de l'impôt anticipé. Pour les étrangers, il faut se référer aux accords de double imposition, le cas échéant.

Le coupon N° 54 correspond aux revenus ordinaires des immeubles en propriété directe, déjà imposés auprès du Fonds. Il est franc d'impôt et le porteur de parts n'a pas à déclarer ce montant dans sa déclaration fiscale.

DOMICILES OFFICIELS DE PAIEMENT

- Banque Cantonale de Genève, Genève
- Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg
- Banque Cantonale du Valais, Sion
- Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
- Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel
- Zürcher Kantonalbank, Zurich
- Edmond de Rothschild (Lugano) SA, Lugano
- Crédit Suisse AG, Zurich
- Coutts & Co AG, Zurich
- Banque Cramer & Cie SA, Genève
- Edmond de Rothschild (Suisse) SA, Genève

LA BANQUE DÉPOSITAIRE :
BANQUE CANTONALE DE GENÈVE, GENÈVE

LA DIRECTION DU FONDS :
INVESTISSEMENTS FONCIERS SA, LAUSANNE

Le rapport annuel sera disponible dès le 26 janvier 2016

sur le site Internet

www.lafonciere.ch

sur commande à l'adresse e-mail

info@lafonciere.ch